

## Ouverture des candidatures à la 2ème édition du label « Territoire d'eau en transition écologique »



Ouverture des candidatures à la 2ème édition du label « Territoire d'eau en transition écologique » : AMORCE récompense les collectivités engagées !

Lancé en 2023, le label « Territoire d'eau en transition écologique » récompense les collectivités ayant engagé des politiques ambitieuses qui contribuent à relever les défis majeurs de la gestion de l'eau fortement impactée par le changement climatique et les activités humaines. Les candidatures de cette deuxième édition sont ouvertes du 4 juin au 26 juillet aux collectivités compétentes en matière de gestion de l'eau et d'assainissement.

### Un label pour mettre en lumière les collectivités engagées dans la transition écologique de la gestion de l'eau

À l'heure où les ressources en eau font face à des pressions durables, tant sur les quantités disponibles que sur leur qualité, il est indispensable de **repenser notre service public de l'eau pour qu'il contribue davantage à l'atténuation et à l'adaptation des territoires face aux effets du changement climatique.**

Dans ce contexte, **le label « Territoire d'eau en transition écologique »**, lancé par AMORCE en partenariat avec la Banque des Territoires, **valorise les collectivités pionnières en matière de transition écologique de la gestion de l'eau**, notamment auprès de la population et de ses pairs.

**Le label couvre 4 grands axes d'actions :**

- **Économies d'eau** et adaptation au changement climatique
- Protéger les ressources en eau des **pollutions émergentes**
- Engager les services publics d'eau dans l'**économie circulaire**
- Engager les services d'eau dans la **transition énergétique**

**Liens utiles**

Toutes les infos sur [amorce.asso.fr](http://amorce.asso.fr)